

INTÉRÊTS en bref

nouvelles importantes sur les garanties collectives

Édition Spéciale

Le 22 mai 2015

Le nouveau rapport d'étude *L'empreinte des problèmes de santé mentale* parrainé par la Financière Sun Life est publié aujourd'hui

Un nouveau [rapport d'étude](#), parrainé par la Financière Sun Life, a été publié aujourd'hui par le Conference Board du Canada. Il s'agit de la première d'une série de quatre parties du rapport *L'empreinte des problèmes de santé mentale*—une étude présentant des données provenant d'employeurs de l'ensemble du Canada et portant sur le rôle de l'employeur dans la sensibilisation à la santé mentale. L'étude porte sur la situation, l'efficacité et l'incidence potentielle des garanties et des programmes en matière de santé mentale parrainés par les employeurs, particulièrement en ce qui a trait à la dépression.

Le premier dossier, *L'empreinte des problèmes de santé mentale.—Des cerveaux sains au travail*, dresse le portrait de la santé mentale et de la maladie mentale au Canada et examine en détail la prévalence de la maladie mentale chez les travailleurs. Ce dossier intègre différentes données et des documents permettant de comprendre l'incidence des problèmes de santé mentale, en insistant principalement sur les travailleurs canadiens. Il met en lumière et explore les principaux points suivants :

- Bien que la recherche, les campagnes et d'autres activités au Canada aient contribué à sensibiliser davantage et à mieux comprendre la santé mentale et la maladie mentale, on sait peu de choses sur l'impact que ces efforts ont eu, particulièrement sur les travailleurs canadiens.
- Les problèmes de santé mentale sont généralement plus répandus en milieu de travail que dans la population générale.
- Les employeurs ont de plus en plus accès à des ressources et outils efficaces pour aborder la santé mentale et la maladie mentale dans leur milieu de travail, notamment la *Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*.
- On ne sait pas vraiment dans quelle mesure les employeurs utilisent ces ressources et donnent accès à des programmes à efficacité éprouvée, des traitements, des ressources et de la formation pour favoriser chez leurs employés une bonne santé mentale et faire face aux problèmes de santé mentale dans leur milieu de travail.

Ce rapport sera disponible uniquement en anglais pour le moment. Le résumé sera offert en anglais et en français.

[Cliquez ici](#) pour accéder directement à votre exemplaire gratuit du premier rapport, qui comprend les résumés en français et en anglais. Quand vous ouvrez le document, vous trouverez le résumé en français aux pages A-D, suivi du rapport en anglais.

INTÉRÊTS en bref

nouvelles importantes sur les garanties collectives

Édition Spéciale

Le 22 mai 2015

Le deuxième dossier, *Healthy Brain Supports in the Workplace, Recommendations and Access*, sera publié en trois étapes en 2015 :

1. Programmes d'employeurs (publication lors de la [conférence sur le mieux-être et la santé mentale en milieu de travail](#) du Conference Board les 2 et 3 juin à Toronto);
2. Rôle du gestionnaire (date de publication prévue : le 11 juin);
3. Culture du milieu de travail (date de publication prévue : le 3 septembre).

Les deux derniers dossiers, *Impact of Workplace Mental Health Benefits and Programs* et *Creating the Conditions that Support Healthy Brains at Work*, seront publiés et seront accessibles sur le site Web du Conference Board en septembre et octobre 2015, respectivement. À titre de commanditaire principal de l'étude *Healthy Brains at Work*, la Financière Sun Life peut offrir des exemplaires gratuits de ces rapports lorsqu'ils sont publiés.

La Financière Sun Life s'intéresse vivement aux avantages que les résultats de cette étude pourraient procurer dans tous les milieux de travail du Canada. À titre d'organisation déterminée à offrir des solutions efficaces et novatrices en matière de santé mentale au travail, la Financière Sun Life est fière de soutenir ces initiatives importantes.

Des questions?

Veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.